



Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/516
30 juillet 1996

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original : RUSSE

COMMUNICATION DU 7 JUIN 1996 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE AUPRÈS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

1. Le 11 juin 1996, le Directeur général a reçu une communication en date du 7 juin 1996 du représentant permanent de l'Ukraine transmettant une déclaration faite le 1er juin 1996 par le Président ukrainien.
2. Comme l'a demandé le représentant permanent de l'Ukraine, la déclaration du Président ukrainien est distribuée pour l'information des Etats Membres de l'Agence.

TEXTE DE LA DECLARATION DU PRESIDENT UKRAINIEN

Le processus de retrait des armes nucléaires stratégiques du territoire ukrainien et de leur transfert en territoire russe où elles doivent être détruites en présence d'observateurs ukrainiens s'est achevé le 1er juin 1996. L'Ukraine a ainsi démontré au monde son ferme attachement au concept de désarmement nucléaire mondial et son désir de faire avancer l'humanité vers une ère où tous les peuples de notre planète pourront vivre sans la menace de l'anéantissement nucléaire.

Il fut un temps où, pendant la guerre froide, le peuple ukrainien devait financer la course épuisante aux armes nucléaires au prix de son propre bien-être et de son développement économique. Aussi, en se déclarant propriétaire des armes nucléaires dont elle avait hérité de l'ancienne URSS et qui étaient installées sur son territoire, l'Ukraine considérait ces armes non pas comme un moyen d'asseoir son pouvoir militaire réel mais, avant tout, comme un atout qui devait la dédommager, du moins en partie, du préjudice qu'elle avait subi. L'Ukraine indépendante n'a jamais fait peser la moindre menace nucléaire sur l'humanité.

La Verkhovna Rada de l'Ukraine était animée de cet esprit lorsqu'elle a annoncé en juillet 1990, dans sa déclaration sur la souveraineté de l'Etat, que l'Ukraine adhéraux trois principes de non-prolifération en s'engageant à ne pas installer, ne pas fabriquer et ne pas acquérir d'armes nucléaires.

Cette décision a inspiré tous les documents qui ont suivi et toutes les mesures pratiques que l'Ukraine a prises dans le domaine du désarmement nucléaire, le retrait de la dernière arme nucléaire du territoire ukrainien étant son aboutissement logique et aussi la preuve éclatante de la cohérence et de la prévisibilité de notre politique.

Cet événement qui fera date dans l'histoire montre que notre Etat respecte pleinement et dans les délais ses obligations conformément à la Déclaration trilatérale que les Présidents de l'Ukraine, des Etats-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie ont adoptée le 14 janvier 1994 et constitue une importante contribution de l'Ukraine au processus de désarmement. Toutefois, ce processus ne saurait être unilatéral, mais doit être appuyé et complété sur le plan politique et pratique par d'autres pays, notamment des pays dotés d'armes nucléaires. L'élimination totale des armes nucléaires installées en territoire ukrainien offre une occasion unique de concrétiser l'idée d'une Europe centrale et orientale dénucléarisée - de la mer Noire à la Baltique. La création d'une telle zone contribuera à instaurer un climat de confiance entre les pays de la région et à réduire considérablement le risque de voir apparaître sur le continent européen de nouveaux fronts de séparation.

L'aide qui nous est apportée pour éliminer les armes nucléaires stratégiques est extrêmement bienvenue en Ukraine. Le respect des obligations internationales qu'elle a prises dans ce domaine pose à l'Ukraine une multitude de problèmes qu'elle n'est pas en mesure de résoudre toute seule. Aussi, après avoir renoncé volontairement au troisième potentiel nucléaire du monde,

sommes-nous en droit d'espérer que l'Ukraine continuera à bénéficier d'une assistance, même après avoir définitivement satisfait aux dispositions de la Déclaration trilatérale que les Présidents de l'Ukraine, des Etats-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie ont adoptée le 14 janvier 1994. Nous comptons sur une collaboration à long terme dans ce domaine, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Le peuple ukrainien, qui a subi les effets désastreux de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, est parfaitement conscient de la réelle menace de catastrophe que les armes nucléaires font peser sur l'humanité. En choisissant le statut d'Etat dénucléarisé, l'Ukraine est convaincue qu'elle a pris la bonne décision, et elle demande aux autres Etats, en premier lieu et avant tout aux Etats dotés d'armes nucléaires, de suivre la même voie et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les armes nucléaires soient éliminées de la surface de la planète le plus vite possible et à tout jamais.

le 1er juin 1996

Leonid Kuchma